

## **RAPPORT N° 282 DE SOS-TORTURE/BURUNDI PUBLIE LE 8 MAI 2021**

Le présent rapport de SOS-Torture/Burundi couvre la période du 1<sup>er</sup> au 8 mai 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins une (1) personnes a été assassinée, deux (2) autres ont été grièvement blessées par une population en colère sous l'effet des croyances liées à la sorcellerie, tandis qu'une (1) autre est portée disparue depuis un mois.

### **1. Atteintes du droit à la vie**

- Au matin de mercredi 5 mai 2021, un corps sans vie d'un homme non encore identifié a été découvert, gisant tout près d'un chemin, non loin des habitations, dans le quartier de Kinyami, au chef-lieu de la province de Ngozi (nord du Burundi).

Des sources sur place révèlent que la victime a été étranglée par des individus inconnus et qu'elle avait passé la soirée de mardi à partager un verre de bière avec d'autres individus dans un bar à Kinyami.

Les mêmes sources précisent que le corps de la victime a été évacué à la morgue de l'hôpital de Ngozi en attendant son identification.

SOS-Torture/Burundi déplore que des corps sans vie de personnes non identifiées ne cessent d'être découverts, abandonnés dans des lieux publics ou au bord des lacs et rivières, sans que des autorités administratives et policières ne prennent de mesures appropriées pour juguler ce phénomène criminel qui devient de plus en plus récurrent depuis que le système du parti CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie - Forces pour la défense de la démocratie) est au pouvoir.

### **2. Atteintes du droit à l'intégrité physique**

- Dans l'après-midi de jeudi 6 mai 2021 vers 16 h, des habitants en colère de la colline de Nyakeru, zone de Mutoyi, commune de Bugendana, dans la province de Gitega (centre du Burundi), ont gravement blessé par des jets de pierres un couple de mariés, Emmanuel Nzeyimana (46 ans) et son épouse, Anatolie Nshimirimana (46 ans), qu'ils accusaient de pratiques de sorcellerie.

Selon des sources sur place, un groupe de quatre jeunes filles étudiant en 7<sup>ème</sup> année à l'École fondamentale de Nyakeru ainsi que deux autres jeunes femmes de la même colline ont été atteintes d'une hystérie collective à la suite de rumeurs de sorcellerie dans le voisinage, ce qui a provoqué la colère et le soulèvement de la population de cette localité qui a cru à une attaque par « des démons envoyés » par des personnages bien identifiés dans leur communauté.

La même source indique que les six jeunes femmes atteintes d'une hystérie collective ont été conduites à la paroisse de Nyakeru pour des séances de prières de guérison et que les deux victimes grièvement blessées ont été évacuées vers le centre de santé de Nyakeru pour des soins.

SOS-Torture/Burundi a aussi appris que, n'eût été l'intervention des responsables administratifs de la localité, un autre couple de mariés, Simon Ndereyimana (70 ans) et son épouse, Julienne Minani (68 ans), allait être lynché par les mêmes habitants et que ce couple a été plutôt évacué vers le chef-lieu de la commune de Bugendana pour sa protection.

L'organisation s'inquiète d'une recrudescence criminalité liée au phénomène de la sorcellerie qui prend de proportions alarmantes, surtout dans les provinces de Cibitoke, Bubanza, Ruyigi, Cankuzo et Gitega, et cela dans l'impunité presque absolue des auteurs qui pourtant pouvaient être identifiés puisque les assassinats ciblés pour ce seul motif sont toujours précédés par une stigmatisation des futures victimes, souvent à l'aide de tracts répandus dans des lieux publics.

### **3. Cas de disparition forcée**

- Depuis le 8 avril 2021, un jeune vendeur des unités de recharges téléphoniques, Martin Bashirahishize, originaire de la commune de Ndava, en province de Mwaro (centre du Burundi) et résidant dans la zone de Musaga, est porté disparu et introuvable dans tous les cachots où les membres de sa famille l'ont recherché en vain.

Selon des informations en provenance de sa famille, la victime aurait été enlevée à son lieu de travail à Musaga par des agents du Service national de renseignement (SNR) qui l'accusaient de collaborer avec des groupes rebelles qui seraient basés à l'étranger, notamment en leur fournissant des unités de recharges téléphoniques et en effectuant des virements ou des retraits bancaires pour leur compte.

SOS-Torture/Burundi déplore que des cas de disparitions forcées régulièrement commises par des agents du SNR demeurent toujours impunis alors que plusieurs rapports des organisations de la société civile burundaise indépendante, des organisations internationales de défense des droits humains et de la Commission d'enquête des Nations Unies sur le Burundi pointent du doigt certains agents bien identifiés comme des auteurs.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.